

Préface

Dominique MALIESKY

En ces temps d'intense préparation de la France à la présidence de l'Union Européenne à compter du 1^{er} juillet 2008 et des discussions préliminaires portant sur l'une des quatre grandes priorités de cette présidence, à savoir l'adoption d'un pacte européen pour l'immigration que Brice Hortefeux, Ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement, compte proposer à ses 26 collègues européens, l'ouvrage de Kévin Haddad est tout à la fois utile et bienvenu. La comparaison est souvent féconde et s'inspirer des modèles étrangers peut largement contribuer à nourrir une réflexion et enrichir des pratiques politiques.

Justement, que savons-nous de la Suède, hormis qu'elle est rituellement citée comme modèle de ces social-démocraties du Nord, de ces Etats Providence au sein desquels le consensus règne en maître, de ces sociétés où le climat politique est apaisé, si loin de nos oppositions frondeuses et autres conflits sociaux hexagonaux ? Or, il se trouve que dans le très luthérien royaume de Suède, l'islam est devenu, en l'espace de quelques années, la deuxième religion (300 à 400.000 personnes aujourd'hui sur une population de 8,9 millions d'habitants), proportion en augmentation rapide (1.000 musulmans seulement en 1970, 100.000 en 1988). Certes, la Suède ne peut se targuer d'être un pays de vieille immigration à l'image de la France, c'est cependant un pays qui reçoit des migrants depuis la fin de la seconde guerre mondiale sous forme de migration de travail dans un premier temps et qui présente aujourd'hui la particularité d'accueillir sur son sol une forte proportion de réfugiés, les derniers en date venant d'Irak pour fuir l'insécurité et les exactions liées à l'intervention américaine.

Si cela ne fait que quelques décennies que la Suède s'est ouverte à l'immigration, il n'en demeure pas moins qu'elle est devenue rapidement une société multiethnique à telle enseigne qu'aujourd'hui un habitant sur cinq est né à l'étranger ou bien a un parent d'origine étrangère. A l'instar d'autres Etats européens, elle n'a mis en œuvre aucune politique d'intégration jusqu'à récemment ; ce n'est qu'en 1997 que le Parlement suédois élabore une doctrine spécifique basée sur la diversité culturelle et ethnique de la société, autrement dit promeut un mode d'intégration multiculturaliste reposant sur l'égalité des droits, le respect mutuel et la tolérance.

Ce que l'étude de Kévin Haddad nous permet de comprendre, c'est que ce qui est mis en œuvre, c'est un multiculturalisme à la suédoise, qui au-delà du modèle anglo-saxon qui sert évidemment de référence, présente des spécificités propres tenant compte de l'histoire suédoise et, en particulier, du poids déterminant du luthérianisme qui a structuré toute la société suédoise. Ce n'est en effet que depuis 1951 que les Suédois disposent du droit fondamental de choisir librement leur religion avec l'adoption du *Freedom of Religion Act* et depuis 2000 seulement que l'église luthérienne a perdu son statut d'Eglise établie, ce qui fait de la Suède aujourd'hui un pays officiellement sécularisé. Dans ce contexte particulier, le multiculturalisme suédois pourrait être qualifié de multiculturalisme « tempéré » ; contrairement au cadre juridique anglais très souple qui permet le libre développement de centaines d'organisations musulmanes et la prise en compte de demandes spécifiques des musulmans, dans l'éducation par exemple, les autorités suédoises sont, quant à elles, réticentes à adopter des mesures spécifiques pour les musulmans, tant au niveau national que local. Cette position est d'ailleurs relayée par le Conseil Musulman de Suède qui a récemment désapprouvé l'idée que les musulmans devaient obtenir des lois séparées les concernant

spécifiquement. L'idée d'une communauté musulmane en tant que telle est problématique et renvoie concrètement à une mosaïque de peuples différents par la langue, l'origine géographique, la date et le lieu d'implantation en Suède ; la manière d'être musulman diffère ainsi selon les contextes culturels et historiques des terreaux d'origine.

Le multiculturalisme, dans sa version suédoise, repose en fait sur une législation combattant la discrimination, ethnique en particulier, dans de nombreux secteurs ; plus spécifiquement, en 2005, un Comité suédois contre l'islamophobie est créé. La structuration des musulmans suédois en congrégations, fédérations et autres instances va permettre à l'Etat de disposer d'interlocuteurs et d'allouer des subventions à trois d'entre elles.

Il est évidemment toujours difficile d'évaluer une politique publique de ce type, surtout avec peu de recul dans le temps et de surcroît lorsqu'elle est énoncée en termes pour l'essentiel négatifs (non-discrimination). Néanmoins, les récents travaux et les enquêtes effectués en Suède tendent à révéler l'existence d'une structure du pouvoir ethnique, c'est à dire une séparation hiérarchique étanche, « un plafond de verre bleu et jaune » entre Suédois et immigrés qui se traduit par le fait que ces derniers occupent les emplois peu ou pas qualifiés, avec des niveaux de salaire plus bas (même à travail égal) et que de façon générale ils ont peu de pouvoir, de liberté et d'influence dans les différents secteurs de la société. Kévin Haddad va introduire la notion d'islamophobie, dans ses différentes déclinaisons, religieuse, culturelle, politique, raciste pour rendre compte de cette nouvelle forme de racisme anti-musulman qui s'exerce sur tout signe visible de l'islamité. Au final, de nombreux musulmans sentent qu'ils sont perçus de façon négative, comme une population à problème parce que ne relevant pas de la « suéditude », telle qu'elle est véhiculée par de nombreux médias. Cette islamophobie voilée et insidieuse, au sens où elle n'est pas admise et assumée par la société suédoise (qui continue à avoir d'elle-même l'image d'une super-puissance morale), se révèle de ce fait plus difficile à combattre.

Au final, plutôt que de conclure de façon définitive sur le supposé échec ou l'éclatante réussite de tel ou tel modèle d'intégration, l'étude de Kévin Haddad nous permet de prendre conscience que les Etats européens, qu'ils soient de vieux pays d'immigration ou alors qu'ils le soient devenus de façon plus récente, peuvent se crispier sur certaines pratiques musulmanes considérées comme irrecevables (en Suède, l'abattage rituel, les crimes d'honneur, en France, le port du voile), mais aussi être confrontés à des problèmes similaires (l'échec scolaire des élèves musulmans, la formation des imams). S'inspirant des expériences tentées par les uns et les autres, de façon pragmatique, loin de toute polémique et de toute stigmatisation, les Etats du Vieux Continent pourraient alors élaborer des réponses adéquates aux demandes émanant de leurs musulmans ; ils avanceraient ainsi sur la voie étroite qu'ils ont tous plus ou moins commencé à emprunter, entre nationalisation de l'islam (bleu et jaune dans sa version suédoise) et européanisation dans la mesure où les musulmans installés durablement sur le sol européen ont tous à négocier le passage difficile d'un environnement majoritairement musulman à un nouveau contexte où ils doivent apprendre à gérer leur condition de minoritaire alors que l'islam peut représenter, précisément du fait de l'exil, un identifiant culturel fort.

L'intégration n'est jamais un long fleuve tranquille ; mais l'identité solitaire n'existe pas...

Dominique MALIESKY
Maître de conférences en science politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes